

## Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

Numéro de référence : EN 374 -1 : 1994

Statut : Norme Européenne

### Portée :

- Cette norme spécifie les caractéristiques obligatoires des gants qui protègent contre les produits chimiques et/ou les micro-organismes et détermine la terminologie utilisée.
- Cette norme ne spécifie pas les caractéristiques de protection contre les risques mécaniques. Pour les risques mécaniques, se référer à la norme EN 388.
- Cette norme ne spécifie pas les caractéristiques de protection contre les risques thermiques ou contre les risques de radiation ionisante. Si ce type de protection est nécessaire, se référer respectivement aux normes EN 407 ou EN 421.

## CONTENU

### Exigences spécifiques :

- Etanchéité à la pénétration de liquides (test : voir EN 374-2). Ce test est une réussite / un échec.
- Résistance à l'infiltration par des produits chimiques testés selon la méthode EN 374-3.
- Chaque combinaison gant / produit chimique est classée en fonction du temps pendant lequel le gant résiste à l'infiltration par le produit chimique.

Temps de rupture *	Niveau de performance
10 min	Classe 1
30 min	Classe 2
60 min	Classe 3
120 min	Classe 4
240 min	Classe 5
480 min	Classe 6

\*: Le temps de rupture est défini comme le moment où l'infiltration atteint un flux de  $1 \mu\text{g} / \text{min.cm}^2$ .

### Caractéristiques mécaniques :

La résistance aux risques mécaniques est déterminée selon les méthodes décrites dans EN 388.

- résistance à l'abrasion
- résistance à la coupe
- résistance au déchirement
- résistance à la perforation

### Marquage :

Conformément à EN 420

Pictogrammes



: Risques chimiques



: Risques biologiques



: Voir brochure informative

### Informations destinées à l'utilisateur :

Informations destinées à l'utilisateur conformément à EN 420.